



**Comité Fer Cantal**  
M. PRAT Claude  
Mairie  
15150 GLENAT  
Contact : 06.74.79.05.96  
Mail:comitefercantal@yahoo.com



Comité Pluraliste de  
Défense des Lignes  
SNCF du Cantal

Laroquebrou, le 16 novembre 2024

à **Monsieur François DUROVRAY,**  
Ministre délégué en charge des transports  
246 boulevard St Germain - 75007 PARIS

**Objet :** Face aux besoins croissants de mobilités et pour un aménagement harmonieux du territoire, Osons le rail, osons le transport ferroviaire voyageurs et fret public !

Monsieur le Ministre,

Le Comité Fer Cantal, association pluraliste, forte de nombreux usagers du train et citoyens-nes avec leurs associations ou comité de défense, de professionnels cheminots et leurs organisations syndicales (en particulier la CGT au plan départemental), d'élus de diverses collectivités locales, intervient régulièrement et chaque fois que nécessaire, auprès de tous les niveaux décisionnels (Etat, Région, directions SNCF...) sur l'ensemble des problématiques concernant la consistance et la qualité de l'offre service public ferroviaire cantalien.

Monsieur le Ministre, réunis ce jour en assemblée générale, les membres du Comité ont décidé, à une très large majorité, de vous interpeller, dès votre prise de fonction, sur les difficultés de déplacement en train que subissent les citoyens-nes cantaliens-nes depuis de trop nombreuses années.

Concernant l'offre de service ferroviaire sur notre département le bilan de ces 35 dernières années est catastrophique sur tous les plans : démographique, économique, touristique, social... (fermetures de lignes, de gares, de guichets, suppressions de trains, d'arrêts, de service...) avec pour conséquences directes de nombreuses pertes d'emplois (près de 500 en moins sur la même période).

De ce fait, Aurillac, préfecture du Cantal, en ce début de troisième millénaire, est toujours et encore située à plus de 45 minutes d'une autoroute ou d'une gare TGV, est donc exclue de tout accès à la grande vitesse et donc fortement pénalisée dans ses possibilités de développement. Résultat des plus concrets, à ce jour encore, les citoyens-nes cantaliens-nes se déplacent en train plus difficilement et moins rapidement qu'il y a 30 ans. Une aberration !

Plus grave encore, alors que le pays est confronté, y compris au niveau européen et planétaire, aux enjeux de la transition écologique/énergétique, au respect des objectifs zéro émission carbone en 2050, l'ensemble de l'économie cantalienne, au cœur du PNR des Volcans d'Auvergne, est alimenté par

le seul transport routier (0 tonne de fret par train) alors que le réseau ferroviaire cantalien est relié aux grandes régions AuRA, Occitanie, Nouvelle Aquitaine, ainsi qu'au transit Fret européen Nord-Sud. Cela alors que depuis des années de nombreuses propositions sont formulées (par notre Comité mais aussi d'autres associations) et des projets nouveaux émergent (relocalisation ferroviaire des transports de déchets CABA, création d'entreprise Biomasse/pellets bois à Laroquebrou entre autres...) pouvant permettre une relance effective de l'activité fret ferroviaire dans nos territoires.

En interne SNCF, les cheminots et leurs organisations syndicales (localement la CGT), en externe les usagers/citoyens-nes et leurs associations, ainsi que les élus locaux des collectivités locales se mobilisent, interviennent soit dans leur structure, soit collectivement au sein du Comité pluraliste Fer Cantal, pour des améliorations sensibles de l'offre ferroviaire TER sur les axes desservant les métropoles régionales. Ils réitèrent leur demande forte de ne pas être (une fois encore) les « laissés pour compte » ou « les oubliés » des modernisations en cours. Ils souhaitent participer, être associés, aux diverses réunions et réflexions préparatoires aux travaux de modernisation des grandes lignes Clermont-Paris et Brive/Limoges - Paris (à l'objectif affiché en moins de 3h voire s'approcher au mieux de 2h30). Ce qui mathématiquement, place Aurillac et les citoyens-nes cantaliens-nes à moins de 5h de Paris. Une véritable révolution dans l'histoire des déplacements en train. Sur la ligne interrégionale Clermont - Aurillac - Toulouse reprendre les investissements et travaux de modernisation sur la partie Sud permettant d'améliorer, développer l'offre et réduire les temps de trajet vers la gare TGV de Toulouse.

Autre préoccupation majeure dans la période, la remise en circulation du train de nuit aller-retour Aurillac - Paris, dans des conditions pour le moins chaotiques depuis la fin 2023 (mise en œuvre partielle, annulation/modification intempestives des conditions de transport...). Ces dysfonctionnements répétés ont été dénoncé à de nombreuses reprises par les syndicats, cheminots, collectifs, associations d'usagers/citoyens, élus locaux... A la veille de sa pérennisation annoncée effective au prochain service (SA) de décembre 2024, nous sommes informés, par la direction SNCF intercity, que, « le régime de circulation du train de nuit Aurillac - Paris ne passera pas en quotidien en 2025. Il reste au régime actuel : les nuits de vendredi/samedi et dimanche/lundi sauf vacances scolaires. Cela démontre 1) le faible niveau de prise en compte des véritables besoins de mobilité de ce type dans nos territoires, 2) le non-respect d'une promesse, pour le coup ministérielle, non tenue. Après la déception de l'effet d'annonce, c'est la colère qui domine. Les membres de notre comité pluraliste attendent de l'Etat (autorité organisatrice) une décision plus pertinente, plus juste et réaliste, avec une offre de circulation et services de qualité (digne de ce nom) c'est-à-dire : une circulation aller-retour quotidienne, dans des horaires et correspondances adaptés (population nord-est Cantal), avec du matériel moderne...

Autre élément d'importance, en mai 2022, la Communauté d'Agglomération du bassin d'Aurillac (CABA), principal bassin économique et d'emplois du département, a mis en œuvre son Pôle d'Echange Intermodal (PEI) situé aux abords immédiats de la gare SNCF. Objectifs : faciliter la mobilité pour tous... développer les échanges entre modes de transports au profit de la mobilité durable...

La CABA a présenté en 2024 son schéma des mobilités (plan de mobilité simplifiée) pour les 15 prochaines années et parmi les actions retenues prioritaires « le renforcement de l'offre ferroviaire à l'échelle de son territoire en lien avec les bassins de vie voisins ». Ensuite, les communautés de communes « La Châtaigneraie cantalienne », « Cère et Goul en Carladès », « Hautes Terres Communautés », aux côtés de la CABA, ont réalisé leur plan de mobilité simplifié et formalisé leur engagement en faveur de l'amélioration, du renforcement, de la valorisation de la desserte ferroviaire comme élément structurant les territoires concernés. Le Comité pluraliste Fer cantal réitère ses demandes d'être associé aux réunions et travaux préparatoires d'autant plus qu'il est porteur de propositions concrètes pour la mise en œuvre de navettes ferroviaires cadencées (domicile - travail - études - loisirs) aux heures de pointe, entre la ville préfecture (Aurillac) et les bourgs centre Vic-sur-Cère, Laroquebrou, Maurs/Le Rouget. A titre d'expérimentation avec les moyens existants (personnel, matériel...) dans un premier temps puis à développer par la suite.

Concernant la ligne « Aubrac » (TET), ligne Béziers - Neussargues - Clermont-Ferrand - Paris, l'Etat, les régions AuRA et Occitanie ont réalisé des investissements financiers pour des travaux d'infrastructure important. Aujourd'hui, il y a lieu, dans les meilleurs délais de renforcer l'offre transport ferroviaire voyageurs et fret sur cet axe, électrifié dans sa partie sud jusqu'à Neussargues, structurant les territoires traversés et inscrit au schéma fret européen depuis 2001. Des demandes sont formulées pour prolonger les trains TER de Millau à Neussargues puis vers Clermont et/ou Aurillac (travail - études), de Millau à Neussargues puis vers Le Lioran (et retour), station activités pleine nature 4 saisons. Pour le délestage du fret routier vers le rail et la relance des projets locaux en fret ferroviaire, il est proposé l'électrification (25000) de Béziers à Clermont-Ferrand...

Monsieur le Ministre, comme pour la présence de l'ensemble des services publics dans nos territoires, « Pour le Cantal, au cœur du Massif Central, le train c'est vital ! ». Aujourd'hui, il y a urgence face aux demandes et besoins croissants de transports ferroviaires voyageurs (TER, TET, TGV) et fret (report modal). Dans une logique d'ensemble, et pour laquelle, nous semble-t-il, seul un service public ferroviaire intégré autour d'une SNCF (Société Nationale des Chemins de Fer) réunifiée, disposant des moyens humains, financiers, techniques et industriels adaptés aux enjeux sociétaux, écologiques, économiques et sociaux est en capacité de répondre à un nouvel essor du transport ferroviaire y compris dans notre département.

En souhaitant que notre courrier retienne votre attention et soit pris en considération, nous sollicitons votre bienveillance pour, lors d'un éventuel déplacement en région AuRA, en Auvergne ou dans le Cantal, recevoir une délégation du Comité Fer Cantal pour échanger et vous apporter les précisions utiles sur les thèmes évoqués ci-dessus. Dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance notre haute considération.

**Pour le Comité Fer Cantal,**  
**M. PRAT Claude,**  
Président du Comité Fer Cantal  
Maire de Glénat

Handwritten signature of Claude Prat in black ink.

**M. LERON Michel,**  
Secrétaire du Comité Fer Cantal  
Ancien Maire adjoint Aurillac

Handwritten signature of Michel Leron in black ink.